

**Travaux d'aménagement des espaces publics du secteur des Marginelles  
sur la ZAC Maurepas Gayeulles à Rennes  
PROCEDURE ADAPTEE**

**1. Identification de l'organisme qui passe le marché**

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 - Tél : 02.99.35.21.02.

**2. Procédure de passation**

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

**3. Objet du marché et lieu d'exécution**

Travaux d'aménagement des espaces publics du secteur des Marginelles sur la ZAC Maurepas Gayeulles à Rennes. L'opération est divisée en 3 lots. Les lots 1 et 3 sont découpés en une tranche ferme et une tranche optionnelle :

Lot 1 : terrassement, voirie, assainissement

Tranche ferme : travaux d'aménagement du secteur des Marginelles

Tranche optionnelle 1 : réalisation des aménagements en rive nord de Rochester

Lot 2 : réseaux divers

Lot 3 : aménagements paysagers et serrurerie

Tranche ferme : travaux d'aménagement du secteur des Marginelles

Tranche optionnelle 1 : réalisation des aménagements en rive nord de Rochester

**4. Durée du marché**

La durée d'exécution globale des marchés est de 5 ans à compter de :

- La notification valant ordre de commencer les travaux pour les lots 1 et 2
- L'ordre spécifique émis par le maître d'œuvre précisant la date de commencement du délai d'exécution pour le lot 3

Date prévisionnelle de démarrage pour les lots 1 et 2 : 1<sup>er</sup> trimestre 2023

**5. Clauses d'insertion**

Les marchés comportent une clause sociale, le nombre d'heures d'insertion est de :

Lot 1 : 455 heures de travail dédiées à l'insertion professionnelle

Lot 2 : 140 heures dédiées à l'insertion professionnelle

Lot 3 : 105 heures dédiées à l'insertion professionnelle

**6. Modalités de retrait du dossier de consultation**

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

**7. Lieu et conditions de remise des plis**

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

**8. Justificatifs à produire**

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

**9. Critères pondérés de jugement des offres**

Valeur technique : 60%

Prix des prestations : 40%

**10. Renseignements administratifs et techniques**

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

**11. Procédure de recours**

Instance chargée des recours : Tribunal judiciaire de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

**12. Date limite de remise des plis**

Le jeudi 05 janvier 2023 à 18h30

**13. Date d'envoi à la publication**

Le 22 novembre 2022